L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau—No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 8 JUIN.

FEUILLETON.

RAYMONDE,

Par André Theuriet.

PREMIERE PARTIE.

III—Suite.

Préfontaine n'avait pas attendu la fin de ces paroles pour ouvrir la porte. Il se dirigea rapidement vers le salon, dont le séparait la bibliothèque; mais on n'est pas haut de six pieds et taillé en proportion sans avoir le pas lourd, surtout lorsqu'on est chaussé de forts brodequins fabriqués par le maître cordonnier de Lamargelle.—Raymonde distingua de loin ce pas retentissant sur le parquet sonore; elle eut le pressentiment d'un long et inquiétant tête-à-tête ménagé entre elle et son colossal amoureux. Brusquement ses doigts s'arrêtèrent sur le clavier, et sans écouter les observations de sa mère, elle s'enfuit dans le jardin, avec lequel communiquait le salon.

Lorsqu'Osmin entra timidement, le piano ouvert vibrait encore, mais la musicienne s'était envolée; il ne restait plus que Mme Clotilde étendue dans un fauteuil et en train de feuilleter un journal de modes. La figure de Préfontaine s'allongea et prit une si comique expression de désappointement, que la dame ne put réprimer un sourire.—Ce n'était pas pour moi que vous veniez, hein? s'écria-t-elle.—Elle lui fit signe de s'asseoir auprès d'elle et continua:—Avouez que vous l'aimez joliment?

—Mon Dieu, oui, répondit-il après avoir soupiré, je l'aime, bien que je reconnaisse n'avoir rien en moi de bien séduisant: je suis pauvre, je ne sais pas parler et j'ai une taille ridicule...

—Vous êtes trop modeste, cher voisin, interrompit Mme la Tremblaie; avec votre nom et votre situation dans le pays, on peut prétendre aux partis les plus huppés. Voulez-vous que je vous parle franchement? Eh bien! si vous aimez Raymonde, osez le lui dire; plaidez vous-même votre cause, et vous réussirez. Seulement...

—Seulement?... répéta-t-il d'une voix anxieuse.

—Quand il faudra conclure, je crains bien que les objections ne viennent de votre côté et non du nôtre.

—Du mien! s'écria-t-il, ah! chère dame, vous ne savez pas à quel point je l'aime. Je serais homme à déraciner la forêt de Vivey tout entière, si elle se dressait pour m'empêcher d'épouser Mlle Raymonde.

—Il ne s'agit pas de déraciner une forêt, mais de sauter à pieds joints sur un préjugé; Raymonde n'a pas de nom.

—N'est ce que cela? dit-il avec un large éclat de rire. oh! oh! je ne suis pas entiché de ma noblesse au point de m'imaginer que je me mésallierai en épousant une jeune fille qui n'a point de particule. D'ailleurs, je n'ai d'autre parent qu'un vieil oncle, fort indulgent en pareille matière, car il s'est marié avec sa servante.

—Vous ne nous entendons pas, reprit Mme La Tremblaie, je parle d'un préjugé plus fortement enraciné.

—A part la question d'honneur, répliqua Osmin, il n'y a rien que je ne sois prêt à sacrifier.

—Je ne vous demande rien qui touche à votre honneur, dit-elle d'une voix insinuante, au contraire c'est sur lui que je me repose, en vous confiant un secret que personne ne connaît ici.

Préfontaine commençait à la regarder d'un air inquiet; elle continua:—Raymonde n'a pas de nom, ou du moins elle n'a pas le droit de porter celui de son père. En un mot, ajouta-t-elle en baissant les yeux, M. La Tremblaie et moi, nous ne sommes pas mariés.

Osmin fit un haut-le-corps et tortilla sa barbe en arrondissant ses gros yeux effarés.

—Oh! reprit-elle d'une voix humble et douloureuse, ne vous hâtez pas de me mal juger. Quand vous saurez comment les choses en sont venues là, vous serez plus indulgent.

Alors elle lui conta rapidement qu'elle avait été mariée toute jeune à un homme beaucoup plus vieux qu'elle, qui la négligeait pour s'occuper de politique, et qui avait compromis sa position en affichant des opinions révolutionnaires. Délaissée à un âge où l'on n'a pas l'expérience de la vie, elle avait connu M. La Tremblaie, ils s'étaient aimés, et elle avait consenti à s'enfuir avec lui. Raymonde était née en Italie et avait été inscrite sur les registres de l'état civil sarde comme enfant légitime de M. La Tremblaie.—Aux yeux du monde, poursuivit-elle, nous sommes mari et femme, et tout est arrangé pour que le mariage de Raymonde ne soulève aucune difficulté. M. La Tremblaie lui remettra, de la main à la main, sa dot, qui se compose de deux cent mille francs en rentes sur l'état; le maire de Vivey n'aura aucune objection à faire, puisque nous lui présenterons un acte de naissance régulier; il n'y a aucun scandale à craindre, et c'est uniquement parce que je vous estime et que j'aurais conscience de vous tromper, que je vous ai révélé cette triste histoire. Inutile d'ajouter que la pauvre Raymonde ne se doute pas de sa situation irrégulière.

Osmin tortillait toujours sa barbe avec fureur.—Merci, dit-il d'une voix altérée; mais votre... cet homme, qui vous a abandonnée, existe-t-il encore?

—Hélas! murmura-t-elle, nous l'ignorons! Cette incertitude seule nous empêche de régulariser une liaison de vingt ans, qui certes, aux yeux de Dieu, a le caractère sacré d'un véritable mariage. Voilà plus de dix ans que je n'ai eu de nouvelles de celui qui a gâté toute ma vie. M. La Tremblaie a fait faire à son sujet des recherches qui n'ont amené malheureusement aucun résultat.

Elle avait conté tous ces détails avec un tel accent de sincérité émue, que Préfontaine ne douta pas un seul instant qu'ils ne fussent de la plus scrupuleuse exactitude. Il plaignit naïvement du fond du cœur cette femme, obligée de s'humilier devant un étranger et de lui confesser un péché que le monde ne pardonne guère. Il était surtout plein d'une tendre pitié pour Raymonde, pour cette charmante fille que les lois mondaines comme les lois civiles condamnaient à subir les conséquences d'une faute qu'elle n'avait pas commise; mais, en dépit de cette pitié et de cette tendre intérêt, il restait fort empêché et sentait cette confidence inattendue lui peser comme une pierre sur sa conscience.

Mme Clotilde le vit hésitant et, avec cette hardiesse qui formait la trempe de son caractère, elle résolut de frapper un dernier coup, destiné à briser net les scrupules de l'honnête garçon dont elle voulait faire son gendre. Elle alla vers Osmin, qui s'était levé et se promenait de long en large dans le salon, ou glissaient les premières ombres du crépuscule:—Maintenant, mon ami, dit-elle en lui tendant la main, vous voilà au courant.... Je ne veux pas vous influencer... Raymonde est au jardin, allez la rejoindre, et vous le jugez à propos; mais réfléchissez mûrement avant de vous engager, et faites ce que vous dictera votre cœur.

Elle l'avait conduit jusqu'au bord des massifs, où les pétunias répandaient dans la nuit leur odeur de girofle, et quand Préfontaine se retourna pour lui répondre, elle avait déjà regagné la maison.

Le grand garçon resta un moment pensif, secoua ses épaules, tira un long soupir du fond de sa large poitrine et contourna rapidement la pelouse assombrie. Il fureta vainement dans les allées qui s'enfonçaient, mystérieuses, sous des bouquets de sorbiers et d'arbres verts; il visita le potager, la serre et le verger,—personne! Comme il longeait une dernière allée, traversée du mur de clôture, il vit que la petite porte donnant sur les bois était restée entr'ouverte.—Bon! pensa-t-il, l'espiègle aura pris la clé des champs.—Et, poussant lui-même cette porte entre-bâillée, il s'engagea dans un sentier étroit et rapide, qui escaladait le coteau parmi des bouquets de trembles et d'alisiers.

Il avait allumé un cigare et cheminait lentement, n'étant point fâché de se trouver un moment seul et de réfléchir à son aise aux étranges révélations de Mme Clotilde. Le bon Osmin avait l'intelligence lourde, et il lui fallait longuement ruminer les choses avant de se les assimiler. Ce qu'on venait de lui apprendre l'avait singulièrement déconcerté et refroidi. Ce n'était pas pourtant qu'il fût collet-monté ni qu'il eût des principes rigides. Son éducation avait été toute rustique. Il avait perdu sa mère de très bonne heure; son père, un vrai gentilhomme campagnard, passait sa vie à la chasse ou au jeu, et l'avait abandonné jusqu'à dix ans aux soins des domestiques. Un curé de village, chargé de son instruction, avait à grand'peine dégrossi son esprit opaque. Dès l'âge de quinze ans, les façons et les mœurs d'Osmin s'étaient modelées sur celles des paysans et des chasseurs avec lesquels il frayait. Il ne s'effarouchait nullement d'une mésalliance et, si le cœur lui en avait dit, il aurait sans scrupule épousé la fille d'un bûcheron ou d'un charbonnier; mais il avait de la répugnance instinctive du paysan pour les naissances illégitimes, et la position équivoque de Mlle La Tremblaie le troublait. Pourtant, quand le cours de ses réflexions ramenait dans son cerveau l'image de Raymonde avec sa magnifique chevelure, son corps souple, ses beaux bras attirants, il se sentait remué des pieds à la tête, sa gorge se serrait, et il était empoigné par un violent désir de posséder à lui tout seul cette éblouissante fleur de beauté.—Après tout, se disait-il, on n'épouse pas la famille.... Une fois que Raymonde sera ma femme, nous vivrons chez nous, et ne verrons les La Tremblaie qu'aux fêtes carillonnées. Personne ne saura où le bât nous blesse; c'est loin, l'Italie! et Mme Clotilde est une maîtresse femme qui a pris toutes ses précautions. Je me trouve ridicule, ma parole! Il semblerait, à me voir faire le pointilleux, que je n'ai plus qu'à tendre la main pour emmener Raymonde chez moi! Mais, triple niais, songe donc combien elle est élégante, fine, spirituelle! Une vraie duchesse! Sais-tu seulement si elle voudrait d'un rustre comme toi?

Il en était là de ses réflexions quand il heurta du pied une souche à demi déracinée, et, relevant la tête, il s'aperçut qu'il était arrivé à un large pâtis parsemé de touffes de genévriers et encadré dans les bois.—Diantre! murmura-t-il, me voici déjà au *Champ-Carré*, et point de Raymonde!—Le ciel fourmillait d'étoiles; sur l'horizon plus clair, les lisières immobiles de la forêt détachaient leurs masses sombres. A gauche, du côté de la gorge de Vivey, le bruit du ruisseau montait avec des sons flûtés, et de blanches buées traînantes, indiquant le cours de l'eau, ondulaient comme une gaze parmi des bouleaux au feuillage frémissant. Les regards d'Osmin fouillaient vainement la grise étendue de la friche. Tout à coup il poussa un grognement de surprise et s'arrêta net, tandis qu'un léger frisson courait le long de son épine dorsale. A deux cents pas environ, vers l'endroit où les buées commençaient à raser la pelouse, une lueur rouge dansait derrière des genévriers, et, s'enlevant en noir sur cette rougeur, une svelte silhouette humaine agitait sa tête, couronnée d'une auréole de petites étoiles phosphorescentes. Osmin, superstitieux comme un franc paysan, songea tout d'abord au *Follelot*, ce lutin de la montagne langroise, et ne put réprimer un mouvement d'instinctive frayeur. Comme il était brave, au demeurant, il eut vite raison de cette première sensation de malaise et s'avança d'un pas délibéré vers les lueurs mystérieuses. Il n'était pas à moitié du chemin que l'aboiement d'un chien l'avait déjà ramené en pleine réalité. En même temps, l'étrange silhouette couronnée d'étoiles s'était approchée de lui et il reconnut Raymonde. La coquette fille avait tout simplement niché dans ses cheveux une dizaine de vers luisants, qui continuaient de jeter leurs feux verdâtres parmi les soyeuses crépelures de ses boucles abondantes.—Gageons que je vous ai effrayé, s'écria-t-elle en riant.

—Effrayé, non, répliqua-t-il, mais troublé.... Vous êtes belle comme une fée.

—Venez, continua-t-elle, j'étais en train de me faire tirer la bonne aventure.... Croyez-vous aux sorciers, monsieur de Préfontaine?

Elle l'amena encore tout ébahi près d'un feu de pâtre, où se tenait enveloppé dans sa limousine un paysan maigre et dépenaillé dans lequel Osmin reconnut le berger de Vivey.—Hé! c'est Trinquesse, dit-il en riant à son tour, bonsoir, vieux!... Les juges de Langres ne vous ont donc pas encore dégoûté de votre métier de sorcier?

Le berger souleva son feutre à larges bords, et imposant silence à son chien:—Les juges ne changeront pas ce qui est, monsieur de Préfontaine, murmura-t-il, tandis que sa face plissée de rides grimaçait un sourire et que ses petits yeux malins dévisageaient le jeune homme; ils n'empêcheront pas les lignes de se croiser dans le creux des mains ni les étoiles de se marier dans le ciel. Et si les signes célestes ont des correspondances avec les signes de la main, qu'y peuvent les juges? ..Eh! eh! répondez, vous qui avez été aux écoles!.... Voyez-vous, les signes sont muets ou raisonnables suivant qu'on a le don de les faire parler, et qui possède le don sait bien des choses que les juges ne connaîtront jamais.... Ha! ha! j'ai dit à plus d'un des pensées qu'il croyait enfermées à clé au mitan de son cœur!

—Le fait est, ajouta Raymonde, que Trinquesse m'a conté des choses qui me renversent.... A votre tour, monsieur de Préfontaine, donnez-lui votre main.

(*A continuer.*)

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876.

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes. Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandées, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cents par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 grain.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, Firs National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utisa, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

ST-LAURENT, Lachesnez, samedi, 3 juin.
FRANCE, Trudelle, samedi, 10 juin.
PEREIRE, Danré, samedi, 17 juin.
ST-GERMAIN, Reculoux, samedi, 24 juin.
CANADA, Frangeul, samedi, 1er juillet.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 8 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Passage d'entrepont, chemin de fer compris, de la Nlle-Orléans à New-York, $55 en currency. Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BEBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent
nov—1an Gallier Court, Lettre H. N. C.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous—

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover..	2 fév.	environ 11 mars
Strassburg..	1 mars	2 mai.

(Direct. pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ ——

Frankfurt..	15 mars	environ 28 avril
Hannover..	12 avril	21 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.......$150 en or.
Entrepont....... 36

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême

Chambres.......$150 en or.
Entrepont....... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.......$25 en or.
Entrepont....... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle Orléans, sont délivrés par les soussignés.

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
Au No 41 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer

NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi, 15 juin, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine.......$50.
Entrepont.......25.
Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet. No 41.

VAPEURS.

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, entre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glascow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guildors.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.

17fév—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELIA,

très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,

Capitaine HANOVER,

fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même à temps pour le train de 7 heures et demie allant en ville.

Prix du passage. Une piastre, aller et retour.

Restaurant à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,
14mai—— No 20 de la rue de l'Union.

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,

CAMELIA,

Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.

capitaine Wm. Hannover.

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept. heures et demie du matin. Le LUNDI, et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans les MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin; Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du train qui précèdera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA,
2 juin—1an No 20 de la rue de l'Union.

Pour la Grand' Ile.

Le magnifique bateau à vapeur MARY LEWIS, de la ligne des bateaux du Têche, de Pharr, commencera un service régulier jeudi, 1er juin; il partira ensuite tous les MARDIS et tous les SAMEDIS et se reliera au Bayou des Allemands, au chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. Les passagers s'embarqueront sur le ferry de Morgan, qui part, tous les matins, à 7 heures et demie, du pied de la rue Ste-Anne.

Pour plus de détails, s'adresser à
2 juin—— C. A. WHITNEY, Agent.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
18sept—— Au No 38 de la rue des Magasins.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h P. M. pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine,
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt. W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
18 déc—— No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

BART ABLE,

B. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp. HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

3 déc——

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
P. BERGERON, Capitaine,
J. O. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON,
29oct—— No de 32 rue Bienville.

Paquebot du Bayou Lafourche.

Ligne des planteurs et des Négociants. Service à dater du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Chariot, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir; de Thibodeauville pour la Nlle-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas. TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Décatur, entre Conti et Bienville. 19 mai——

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine Jos. Ancoin,
M. H. Landry, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET et P. CHARLET,
15 juillet—1an 3 rue Conti.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville — &c.

A dater du 7 DECEMBRE, Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.

Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE,
4déc— Agent-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½
9	9½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train.

4avril—
D B ROBINSON Receveur.

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, L NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès.......6:45 A. M.	Exprès.......10:30 A. M.
Exprès.......5:00 P. M.	Exprès.......9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES,
Agent-général.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,

Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,

CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows.

Depart.	Arrive.
Express.......6:45 A. M.	Express...10:30 A. M.
Express.......5:00 P. M.	Express...9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES,
Gen'l Agt.

D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 21 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Malle.......4 40 P. M.	Malle.......12.05 M
Agrément.......5:00P. M.	Agrément.......10:00A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 9:30 P.M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
P. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On an after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail.......4 40 P. M.	Mail.......12.05 M
Accommodation5:00 P. M.	Accom.......10:00 A. M.

SUNDAY accommodation train .... 9:30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
P. D. FROST, General Manager. any 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures: le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adres au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

[illegible] Agents.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$659,856 07
Actions, bons et hypothèques		241,287 11
Propriété foncière		52,000 00
Caveau de sûreté		50,000 00
Dépenses et taxes payées		7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,402 58
Change américain		167,377 93
Echange pour le Clearing House	64,936 75	
En caisse	120,125 54—185,062 29	
		$1,337,883 65

PASSIF.

Capital, nouveau	$350,000 00	
Do ancien	150,000 00—500,000 0	
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,645 26
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		100,110 50
Dépôts individuels	420,855 06	
Département des épargnes	226,449 71	
Certificats, dits "time"	34,790 00—682,124 79	
		$1,337,883 65

Je certifie que le tableau qui précède est exact.

JOHN S. WALTON,
Caissier.

Témoins:
EDWARD CONERY, JAMES JACKSON, J. H. KELLER, } Directeurs. 26 mars—1f

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:

Admission	$ 235 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	28 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62

A déduire, dépenses pour l'année 1875:

Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	633 90	
Secrétaire, 2 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07

Il y a ajouter, actif de la Société:

Mobilier, Bannières, &c	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	23 50	$5488 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de.... 241 membres.
Admis depuis cette époque 31 " ... 272 m.

Sur lesquels il faut déduire:

Décédés 6
Rayés aux Assemblées générales ....
Absents démissionnaires.......
Effectif actuel .... 208 m

Classés comme suit:

Membres Actifs....... 183
" Honoraires....... 82
" Bienfaiteurs....... 13
Total égal.......
11janv—7f

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Court Rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No. 188 Esplanade Street.

ASSURANCES

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,746 78		
Sur les risques de rivière	32,418 09		177,707 87
Pertes payées dans la même période:			
Sur les risques d'incendie	23,972 46		
Sur les risques maritimes	4,624 61		
Sur les risques de rivière	17,640 05	46,239 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,876 06		
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875	15,315		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,056 21		
Loyer	3,907 61		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,003 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
	$60,030 60		

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,322 77
Prêts sur nantissement		28,337 16
Effets pour primes à courte échéance		7,296 31
Actions de banque et autres actions		31,840 25
Liens fonciers		34,324 87
Primes en voie de perception		23,663 90
En banque	$84,738 88	
Balance dans la banque d'Amérique	542 96—85,280 84	
Total de l'actif		$260,030 80

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD,
Président.

LOUIS BARNETT,
Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 janvier 1876.

M. T. DUCROS,
Notaire Public, No 1 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT,
11janv— Secrétaire.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$1,791 76
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		5,346
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$5,499 96
Escompte de billets payés avant l'échéance		247 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière		1,281 48
		$7,024 14
Bénéfice net		112 4
		$7,137 08 $7,137

L'actif de la Société est comme suit:

Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	$84,905 77½	
Propriétés foncières	9,450 22	
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,661 41	
Currency des Etats-Unis	144 25½	1,810 67½
Effets à recevoir		7 160 15
Divers débiteurs		590 77
Installations		1,000 00
Intérêt courant		255 86
		105,172
Actions payées en plein	79,150 00	
Actions payées en partie	3,792 85	
Scrip	4,830 00	
Dividende No 1 non-réclamé	127 30	
Effets à payer	400 00	
Divers créanciers	402 70	
Surplus de l'actif	16,470	105,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ,
Président.

A. SAULET,
Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. KIMER BADER, Président.
CHAS ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$197,136 79
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$34,967 88	
Réassurances, refactions (rebate), dépenses, etc		
		104,061
		$64,116 1
Total de l'Actif		$[illegible]

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Kimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgarten,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
[illegible]	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Eicke,	S. I. Nestle,
J. N. Schwartz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
Louis Schwartz,	M. Frank,	F. Rickert,
L. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	F. Roder,

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous designés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. E. Railey, F. Camerden, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., R. B. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gallaird, Esq.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq. A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasley, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.

SUCRE CHANTEAUD

A L'OXYDE DE FER SOLUBLE

Les premiers médecins de Paris considèrent ce nouveau produit comme le plus agréable et le plus efficace des ferrugineux connus, et comme le seul ne produisant jamais de constipation. Son action est héroïque chez les enfants débiles, les jeunes filles délicates, pauvres de sang, les convalescente et dans le traitement de l'*Anémie*, de la *chlorose*, des *Pertes blanches*, de la *Menstruation difficile*, des *Maux d'estomac*, et surtout des *Névralgies* et de la *Phtisie*.—Dépôt: MM. DUCONGÉ et MONTREUX & CIE.

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie	$455,326 93	
Primes de mer	62,833 56	
Primes de rivières	75,231 32	
		$593,390 81
En moins—		
Risques non expirés le 31 décembre 1875	137,568 14	
Primes remboursées	34,972 22	
		$172,540 36
Montant net des primes		$420,850 45
A ajouter—		
Intérêts, sauvetages, etc		30,631 13
		$451,490 58
A déduire—		
Réassurances	$26,445 83	
Pertes par les incendies	$110,972 73	
Pertes sur mer	16,842 69	
Pertes sur les rivières	30,373 21—158,188 63	
Réfaction (rebate)	42,483 47	
Commissions aux agents	27,143 59	
Dépenses générales des agences	$7,739 12	
Dépenses générales du bureau local	27,900 00	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	12,077 24— 47,716	
Taxes d'Etat et taxes de ville	29,294	
		331,177 80
Profits nets		$120,312 78
A déduire:—		
Dividende payé en août	25,000	
Dividende déclaré	25,000—	$50,000
Réservés pour réclamations non réglées	15,000—	65,000 00
		$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières	$104,911 55
Billets garantis et hypothécaires	228,501 91
Actions et bons	93,574 50
Effets à recevoir	22,387 68
Primes en voie de recouvrement	73,457 09
Primes d'agences en voie de transmission	10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances	4,137 6
Comptes en suspens	3,214 32
Divers débiteurs	7,217 30
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20	68,822 81
En caisse	26,250 24
	$652,627 96

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés	$137,568 14
Dividende déclaré	25,000 00
Dividende non collecté	10,086 25
Réservé pour les réclamations non réglées	15,000 00
	$187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh,	A. M. Bickham,
Placide Forstall,	A. Schreiber,
H. Gally,	J. Tuyes,
Chas. Lafitte,	W. A. Bell,
W. Van Benthuysen.	D. Fatjo,
Pierre Pontz,	D. D. Rogers.

19jan—

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,379,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par des agents de rachat et de réserve		411,348 56
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		76,353 66
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 259,191 32	
Billets des autres banques nationales	11,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	3,332 44	
Espèces	11,237 09	
Billets legal tender	658,132 00	1,045,745 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation		2,250 00

PASSIF.

Capital payé		$ 850,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non-divisés		48,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non payés		8,859
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,2[illegible] 211 51	
Certificats de dépôts sur demande	[illegible],000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	84,273 23	
Chèques de caissier émis	23,305 00	2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai au mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 mars 187.

THÉO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:

W. P. BLAKEMORE, S. H. BOYD, JULIUS VAIRIN. } Directeurs.

13mars—3IPP

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ....... $500,000.

DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 48	
		$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—		
Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines,	Richard Flower,	J. L. Harris,
E. J. Hart,	J. Weis,	D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw,	B. W. Taylor,	L. Alcus,
Hugh Wilson,	J. C. Morris,	Isaac L. Haas,
B. C. Riseoe,	James I. Day,	Scott McGehee
A. Baldwin,	Lionel C. Levy,	Geo. Jonas,
Chas. Macready,	Amory Clapp,	D. Fatjo,
W. R. Seymour,	T. L. Airey,	

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 53 de la rue du Camp.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera dans tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR.
No 56 Passage de la Bourse.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (fl. de 30 gr.) dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Ducongé, Bogel, Maunsel et Cie, Hart. Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.

A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE LA VÉRITABLE PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
MÉDAILLE DE 1re CLASSE
AL. LABARRAQUE & Cie

QUINIUM LABARRAQUE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS

Le **Quinium Labarraque** est un vin éminemment tonique et fébrifuge, destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le **Quinium Labarraque,** approuvé par l'Académie impériale de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, et sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le **Quinium Labarraque** se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux fatigués par une croissance trop rapide: aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxilliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET il produit des effets remarquables par le rapidité de son action.

A Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob

A la Nouvelle-Orléans, Phie Ducongé; Phie Schwab

PARIS — Belloc

CHARBON DE BELLOC

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE le 27 décembre 1849

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le **Charbon de Belloc** doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

GASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRINE

MODE D'EMPLOI. — Le **Charbon de Belloc** se prend avant ou après chaque repas, sous forme de poudre ou de pastilles. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

DÉPOTS A LA NOUVELLE ORLÉANS
Phie Ducongé. — Phie Schwab
A Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le **Goudron de Guyot** a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'exellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le **Goudron de Guyot** remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le **Goudron de Guyot** est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau* (efficacité toute spéciale.)

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le **Goudron de Guyot** *a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.*

DÉPOT A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Phie Ducongé; Phie Schwab
A PARIS, maison L. FRERE, rue Jacob, 19

SIROP DE LA [illegible] DENTITION

Le fl. 3.50 — Il y a des contrefaçons — Exiger la signature. — Le fl. 3.50
A l'aide de ce *dentifrice bien connu,* employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises ni douleurs.*

GUÉRISON D[illegible] CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f. boîte 2
Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantanément les maux de dents les plus violents.
Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. [illegible] [Fl. 3 50.
Notice explicative envoyée fr°. PARIS: DEPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre
Nouvelle-Orléans, MONTREUX et Cie, — CARBONCHE, — HART, et Cie, droguistes.